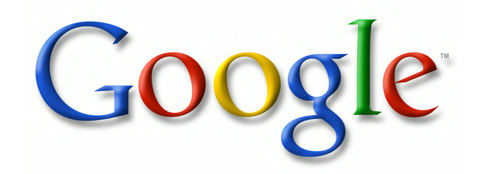

Google



MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

XX

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

XX

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

PUBLIÉS PAR

MM. CHÉRUEL ET AD. REGNIER FILS

TOME VINGTIÈME



TABLE ANALYTIQUE

RÉDIGÉE PAR L'AUTEUR LUI-MÊME

ET IMPRIMÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS

D'APRÈS SON MANUSCRIT AUTOGRAPHE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1877

PARIS. — IMPRIMERIE ARNOUS DE RIVIÈRE
RUE RACINE, 26.

AVERTISSEMEMT

Quand le roi Louis XVIII a fait rendre au général de Saint-Simon le manuscrit autographe des *Mémoires*, conservé jusque-là dans les archives des Affaires étrangères, la table analytique des matières, composée par l'auteur lui-même, et formant onze cahiers in-folio, également autographes, et semblables à ceux sur lesquels il a écrit tout son ouvrage, n'a pas été rendue en même temps, mais est restée dans lesdites archives. M. le ministre des Affaires étrangères a bien voulu permettre qu'elle nous fût communiquée : il nous a autorisés à en prendre copie et à la faire imprimer pour être jointe à la présente édition.

Nous pensons qu'on saura gré aux éditeurs de terminer par cette table leur exacte et consciencieuse réimpression des *Mémoires*. Il est une raison qui, à elle seule, eût pu suffire pour décider à la faire imprimer : elle est l'œuvre du grand historien, et c'est lui-même qui a voulu qu'ainsi faite, elle fût annexée à son livre.

D'ailleurs, quoique composée, on le voit, avec une grande hâte, elle offre diverses sortes d'intérêt. On y trouve, si nous ne nous trompons, quelques rares



additions au contenu de l'ouvrage, des nuances de jugement, de petits faits, des circonstances que l'auteur a laissés sans chiffre de renvoi et que nous avons cherchés en vain. Puis il y a cà et là des traces de cette hardiesse et de cette vigueur de mots, de traits, d'expressive appréciation qui distinguent Saint-Simon entre tous nos écrivains.

Enfin on rencontre, comme on pouvait s'y attendre, mainte curiosité et singularité de langage. Nous pouvons citer, par exemple, p. 449, l'énergique adjectif « abyssal », au figuré, *profond comme l'abîme ;* p. 436, le hardi dérivé : « sa *soubisesque* infamie », tiré du nom propre *Soubise ;* p. 522, « infamement » ; p. 529, « trébuchement » : deux mots dont M. Littré ne donne que des exemples antérieurs au XVIIᵉ siècle ; p. 628, « ingratement », dont il ne donne qu'un exemple de Malherbe. On rencontre la métaphore, que notre auteur affectionne, de « bombarder », plusieurs fois (p. 368, 369, 372, 527) ; celles de « tonneler » (p. 511) ; d'« enfourner » (p. 498, 499) ; celle-ci encore, que M. Littré n'a pas, « en unisson de » (p. 627) ; le pluriel, que Saint-Simon n'a pas ailleurs, « conjouissances » (p. 542) ; ces deux, qu'il a ailleurs, « valetages » (p. 370), « cavillations » (p. 537) ; au lieu du tour « autant que possible », que l'Académie n'admet pas encore dans sa dernière édition (de 1835), cet autre : « autant que le possible » ; etc.

Au point de vue, non plus des mots, mais des phrases, la langue de cet index, il faut en convenir et l'on devait s'y attendre aussi, laisse à désirer. Si la clarté parfaite, si l'aisance, toujours nette et dégagée, du tour sont les qualités nécessaires d'une table, ce sont là des mérites, on le sait, dont Saint-Simon se pique peu. Qui l'a pratiqué ne s'étonnera guère que, dans sa ra-

pide analyse, il n'ait point évité toujours les phrases de longue haleine, l'embarras des constructions, l'incertitude et l'amphibologie des rapports.

Pour passer de la forme au fond, une sorte d'intérêt que nous espérions, c'eût été la mise en relief, bien marquée, des faits, des considérations, des jugements, auxquels l'auteur attachait le plus d'importance. On ne peut pas dire que ce caractère manque absolument à sa table ; mais, dans sa précipitation, il ne le lui a pas donné autant qu'on pouvait, avec vraisemblance, se le promettre. Il s'est contenté, non pas toujours, mais le plus ordinairement, de distribuer et ranger dans l'ordre alphabétique (1) les sommaires qu'il a mis à la marge du manuscrit des *Mémoires;* et il lui arrive de les placer sous des chefs de fantaisie sous lesquels on n'est guère tenté de les chercher, tels que AFFAIRE, AFFAIRES, AVIS, BATAILLE, CANONNADE, CASSETTE, CHEFS, CONSIDÉRATIONS, COURSE, COUTUME, MENÉES, NOMS, PERTE, RÉFLEXIONS, etc., etc.

Comme le manuscrit des *Mémoires* a une seule pagination suivie pour tout l'ouvrage, un seul chiffre ou nombre suffit à Saint-Simon pour les renvois. On a, cela va sans dire, remplacé ces chiffres, se rapportant au manuscrit, par l'indication des tomes et des pages de cette édition; et quand, ce qui lui est arrivé assez souvent, il a omis de marquer les renvois, on a, autant qu'il a été possible, comblé ces lacunes. Il n'est point étonnant qu'on ne l'ait pas pu toujours et qu'il soit resté quelques blancs : sans parler des endroits qui ont pu aisément échapper aux recherches, il y a dans la table quelques rares articles in-

(1) L'I et le J ne sont pour lui, selon l'ancien usage, qu'une seule lettre; de même l'U et le V.

trouvables pour cette bonne raison, qu'ils sont des additions au texte qu'elle résume.

Parmi les écrits de Saint-Simon, non encore publiés, qui sont aux archives des Affaires étrangères, il en est, on le sait, de bien autrement importants que sa table. On nous a promis de les faire paraître prochainement : ai-je besoin de dire que nous hâtons de tous nos vœux l'accomplissement de cette promesse ?

Mon fils n'a pu achever sa tâche par la publication de ce vingtième volume. Il terminait la correction du dix-neuvième, quand Dieu l'a enlevé, par une mort prématurée, à un père, à une mère, à qui il eût dû survivre, à sa femme, à ses enfants. Sa veuve, qui l'avait assisté dans le minutieux travail de révision du texte des *Mémoires*, a, sous ma direction, et aidée, à l'occasion, par M. Chéruel pour la recherche des références, collationné le manuscrit inédit, corrigé les épreuves, avec cette attention scrupuleuse dont son mari lui avait donné l'exemple, et ce qu'il y avait à dire au sujet de cette table, je me suis fait un triste et pieux devoir de le dire ici pour lui.

1er juillet 1877.

AD. REGNIER.

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

DES

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

RÉDIGÉE PAR L'AUTEUR LUI-MÊME

ET PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS SON MANUSCRIT AUTOGRAPHE

N. B. — Il va sans dire que nous substituons aux renvois que Saint-Simon fait à son manuscrit des renvois aux volumes de notre édition. En maint endroit, il a omis les chiffres; nous comblerons ces lacunes partout où nous pourrons.

1. Saint-Simon a écrit, par erreur, *à la reine*, pour *à Rome*. Voyez tome XIII, au sommaire du chapitre X.

1. C'est la maxime qui est aux lignes 27-32 de la page 262, et qu[e] Saint-Simon, non dans son texte, mais dans le sommaire du chapitre XIII attribue, comme ici, à Torcy.

1. Ainsi dans la *Table*. Il faut lire soit: « 2 août », date française, donnée dans les *Mémoires*; soit: « 22 juillet », date anglaise, ancien style.

1. Saint-Simon a écrit *sur* au-dessus de *à* non biffé.
2. Il s'agit, non du fils aîné, qui était mort, mais des deux fils qu'avait laissés cet aîné.
3. En 1724, plusieurs mois après l'époque où s'arrêtent les *Mémoires*.

1. En faveur de Madame et de M. le duc d'Orléans.
2. D'ordinaire dans les mémoires *Acquaviva*.

1. On voit dans les *Mémoires* que ce n'est pas *frère*, mais *neveu* que Saint-Simon aurait dû écrire.



1. Nous gardons l'ordre du manuscrit, où le v est mêlé à l'u.

1. Dans le manuscrit : *destre*.

Dans la lettre A { Noms propres . . . 112
Autres . . . . 26[1]

En tout 138

1. On peut voir ici et ailleurs, en refaisant les additions, que Saint-Simon ne se pique pas de grande exactitude dans ces relevés.

1. Saint-Simon avait d'abord écrit : *non à l;* il a changé *l* en *d* et a laissé *a*.

1. Saint-Simon renvoie aux GRANDS D'ESPAGNE, mais nous ne voyons pas que le prince de Berghes y soit mentionné.

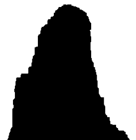
1. Voyez le sommaire du chapitre V. C'est là seulement, et non dans les *Mémoires* mêmes, que Biron est nommé à l'occasion de la chute des conseils.

1. Nous n'y trouvons que Bisignano.

1. Ceci est en contradiction avec les *Mémoires* (tome I, p. 58).

1. Voyez tome III, p. 117 et note 1.

1. Les *Mémoires* portent 100,000 fr.

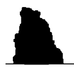


1. Voyez tome [illegible]











1. Les *Mémoires* portent rue de Richelieu.

1. Au tome IX Saint-Simon écrit *Castillon;* au tome XVIII, *Castiglione.*



1. Nous reproduisons ce renvoi. sans en voir le motif, non plus que celui de la page suivante.

1. Dans les *Mémoires* le duc de Charolois porte le cœur au Val-de-Grâce; c'est Monsieur le Duc et le duc de la Trémoille qui vont à Saint-Denis.







1. Dans les *Mémoires* il y a *plus*.



1. Voyez tome I, p. 420 et note 1.

1. Saint-Simon, dans ses Mémoires, écrit ordinairement d'*Aquin*.





1. Voyez tome I, p. 420 et note 1.





1. Saint-Simon dit à Notre-Dame dans les *Mémoires*.

1. Le Roi n'alla à Fontainebleau ni en 1709 ni en 1710.

1. Voyez ci-dessus, p. 38, note 1.

1. Saint-Simon, à l'endroit cité, dit Vasconcelles.

1. Voyez tome XVIII, p. 106. note 1.

1. Dans les *Mémoires* Saint-Simon place ici *Linares*.

1. Voyez tome IX. p. 185, note 2.

1. Voyez tome I p. 420, note 1.

1. Saint-Simon écrit tantôt *Harpajon*, tantôt *Arpajon*.



1. A l'endroit marqué il est dit que Jacques II fut accompagné par d'Urfé.

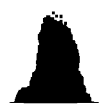
1. La seconde fille dans les *Mémoires*.

1. 107 ans dans les *Mémoires*.

1. Dans les *Mémoires* l'avis est donné par Cellamare.

(1) Voyez Villeroy.

1. Voyez tome VII, p. 291 et note 2.







1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

1. Voyez au tome I, p. 420, note 1.

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.



1. Dans le texte, du prince de Piémont avec une fille du Régent.



1. Voyez tome I, page 420, note 1.

1. Dans les *Mémoires*, Saint-Simon écrit ordinairement Caylus.



1. Les *Mémoires* disent vice-roi du Pérou.

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

1. Saint-Simon écrit tantôt *Risbourg*, tantôt *Rickebourg*.

seule fois, la veille de ses noces. Elle en eut un fils, dont viennent tous les Luynes, et se remaria au dernier fils du duc de Guise, tué à Blois, duc à brevet de Chevreuse, très-longtemps après fait pair, et c'est la célèbre duchesse de Chevreuse. M. de Luynes, son premier mari, fait duc et pair en l'épousant et chevalier de l'ordre, dernier décembre 1619, obtint dispense d'âge pour le prince de Guémené, frère de sa femme, et de le faire passer, dans cette promotion, le premier après les ducs, mais sans précéder les gentilshommes déjà reçus dans les promotions précédentes. De cette même promotion fut aussi Alex. de Rohan, marquis de Marigny, frère du duc de Montbazon, chevalier de l'ordre, et ce marquis de Marigny y passa le cinquante-cinquième parmi les gentilshommes, sans la moindre prétention. II 71

— Art et degrés qui, à la longue, procurèrent le tabouret à la princesse de Guémené, belle-sœur de Mme de Chevreuse. Autres tabourets de grâce accordés en même temps, tous ôtés à la réquisition de la noblesse jointe aux ducs en 1649, puis diversement rendus. M. de Soubise et ses deux femmes; la première debout toute sa vie; la seconde s'assit par sa beauté, qui fait son mari prince, etc., et en étend la grâce. Mmes de Guémené assises en 1678 et 1679, Mme de Montauban, qui l'escroque, à ce que disoit le Roi, en 1682. M. de Soubise et le comte d'Au-



cesse d'Espinoy. Ambition du solide que son père, sa mère, son frère et lui n'avoient jamais cachée, mais le tenant enfin, il fit ériger sa terre de Frontenay sous le nom de Rohan-Rohan, répétition de nom, jusqu'alors inconnue en France, pour lui servir de prétexte de continuer à porter le nom de prince de Rohan afin d'éviter cacophonie avec le Chabot, duc de Rohan. Cet élixir de vanité n'avoit encore paru que dans ce même prince de Guémené, dont on vient de parler. Les quatre ducs de Montbazon, ses pères, avoient tous quitté le nom de princes de Guémené pour celui de ducs de Montbazon lorsqu'ils l'étoient devenus. Le dernier de ceux-là, fou et enfermé dans une abbaye près de Liége, mort en 1699, n'avoit pu faire la démission de son duché au prince de Guémené, son fils. Ce fils avoit près de 50 ans lorsqu'il le perdit; il prétexta qu'il étoit trop vieux pour se débaptiser et garda son nom de prince de Guémené; le fils de ce dernier en a fait autant à sa mort, quoique tout jeune, et a pris le nom de prince de Guémené, interdit et fou, mais par la disposition du prince de Rohan, son beau-père, qui, sous le prétexte expliqué ci-dessus, en a usé de même. Ce sont les seuls ducs qui, jusqu'à présent, ont porté un autre titre, excepté la nouveauté des ducs maréchaux de France, dont il a été parlé dans l'article du maréchal de Duras, qui en est la première époque au ma-

1. Voyez tome I, page 420, note 1.

1. Troisième fils dans les *Mémoires*.

1. Saint-Simon écrit tantôt *Sézanne*, tantôt *Césane*.

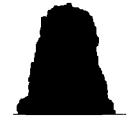
1. Répété, avec un léger changement, p. 485.

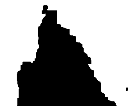
1. Répété p. 487.

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

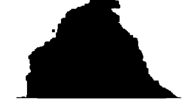
1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

1. Voyez tome 1, p. 420, note 1.









1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

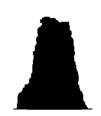
1. Dans le texte Soyecourt épouse Mlle de Feuquières.
2. Il y a un blanc dans le manuscrit.

1. Dans le texte cent mille écus.
2. Dans le texte cinquante mille.



1. Voyez tome I, page 122, note 1.

1. *A Marly* dans les *Mémoires*.





1. Dans le texte il y a *Mexique*.

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

1. *Prince de Cellamare*, dans les *Mémoires*.

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

Dans les lettres U, V { Noms propres. . . 83
Autres. 12
En tout 95

Dans la lettre Y. Nom propre. . . 1

Dans la lettre Z	Noms propres. . .	7
	Autres.	»
	En tout	7

Total. . . .	Noms propres. . .	1,964
	Autres.	1,513
	En tout	3,477

FIN DE LA TABLE DES MÉMOIRES DE SAINT-SIMON.

3457. Paris. — Imprimerie Arnous de Rivière, rue Racine, 26.

